



Lettre circulaire de la COI n° 2901
(Disponible en anglais et en français)

IOC/VR/MO/AC
28 juillet 2022

Aux : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI

Cc. : Délégations permanentes/missions d'observation des États membres de la COI
auprès de l'UNESCO
Commissions nationales pour l'UNESCO des États membres de la COI
Président et Vice-Présidents de la COI
Bureaux des principaux organes subsidiaires (scientifiques, techniques et régionaux)
de la COI

Objet : Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique et appel à candidatures pour le groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030)

Cette lettre circulaire a pour but de solliciter le soutien des États membres et des partenaires pour la mise en œuvre de la [Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique](#). La Feuille de route pour l'Afrique a été préparée dans le cadre d'un processus hautement participatif et a été récemment présentée à la « La conférence africaine de lancement de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable » (10-12 mai 2022, Le Caire, Egypte).

La *Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique* offre une vision et un plan permettant à diverses parties prenantes de se réunir autour d'un ensemble commun de neuf priorités. Avec le soutien et l'engagement de divers acteurs de la région, il est envisagé de transformer ces priorités en « actions de la Décennie de l'Océan » potentielles (programmes et projets) par le biais d'un processus de conception et d'exécution commun dans les années à venir. L'élaboration et l'approbation d'actions de la Décennie ayant un impact sociétal élevé sont essentielles pour le développement durable en Afrique. La préparation de la Feuille de route pour l'Afrique répond aux décisions prises par la Sous-Commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA) lors de sa sixième session (13-15 avril 2021, en ligne), qui a souligné l'importance de développer un programme régional solide pour la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable en Afrique et dans les États insulaires adjacents, et a exhorté les États membres de la COI à apporter leur soutien à son développement et à sa mise en œuvre. J'encourage vivement tous les États membres et les partenaires à contribuer activement à la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'Afrique.

Président

M. Ariel Hernan TROISI
Secrétaire technique
Service hydrographique de la marine
Av. Montes de Oca 2124
C1270ABV Buenos Aires
ARGENTINE

Secrétaire exécutif

Dr Vladimir RYABININ
Commission océanographique
intergouvernementale
- UNESCO
7 Place de Fontenoy
75352 Paris Cedex 07 SP
FRANCE

Vice-présidents

Dr Marie-Alexandrine SICRE
Directrice de recherche
Centre national de la recherche scientifique
(CNRS)
3 rue Michel Ange
75016 Paris
FRANCE

Dr Alexander FROLOV
Assistant du Président
Centre national de recherche "Institut
Kourchatov".
Academika Kurchatova pl., 1
123182 Moscou
FÉDÉRATION RUSSE

M. Frederico Antonio SARAIVA NOGUEIRA
Capitaine de vaisseau (retraité) Direction
de l'hydrographie et de la navigation
Rua Barao de Jaceguai S/N
24048-900 Niterói
BRÉSIL

Dr Srinivasa Kumar TUMMALA
Directeur
Centre national indien pour les services
d'information
Services d'information sur l'océan (INCOIS)
Pragathi Nagar (BO), Nizampet (SO)
Hyderabad 500090
INDE

Dr Karim HILMI
Chef du département
d'océanographie
Institut National de Recherche
Halieutique (INRH)
02, Boulevard Sidi Abderrahmane
Ain Diab
20180 Casablanca
MAROC

La présente lettre circulaire invite également à présenter des candidatures pour devenir membre du Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents (ci-après la Taskforce), un organe multipartite qui supervisera et promouvra la mise en œuvre de la *Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique* et l'environnement favorable nécessaire à son succès. La Taskforce jouera un rôle essentiel en soutenant et en contribuant à la coordination des parties prenantes qui se retrouveront pour mettre en œuvre la Feuille de route pour l'Afrique, concevoir et réaliser ensemble les actions de la Décennie. Les termes de référence de la Taskforce sont joints ci-après.

La Taskforce comprendra jusqu'à 15 membres experts issus du gouvernement, du secteur privé, de la philanthropie, de la société civile ou de la communauté scientifique des États africains et des États insulaires adjacents. Cinq sièges supplémentaires seront réservés aux organisations régionales, aux agences des Nations Unies et aux ONG qui seront identifiées par le biais de consultations avec le Bureau de la IOCAFRICA.

Les propositions de nomination des 15 membres experts peuvent être présentées par les États membres de la COI-UNESCO, des Nations Unies ou des entités des Nations Unies, ainsi que par les organisations intergouvernementales. Les auto-nominations sont également encouragées afin de faciliter la représentation d'entités non gouvernementales.

Un comité de sélection convoqué par le Secrétaire exécutif de la COI et composé du président et des trois vice-présidents de la IOCAFRICA, avec le soutien technique du secrétariat de la IOCAFRICA et de l'unité de coordination de la Décennie, sera chargé de sélectionner les experts membres du groupe de travail.

Le comité de sélection s'assurera que les membres experts proposés ont suffisamment de compétences, de connaissances, d'influence et d'impartialité en rapport avec la vision et les objectifs de la Décennie et qu'ils sont en mesure d'entreprendre le travail décrit dans le mandat. Leurs compétences et leur expertise doivent couvrir au moins l'un des domaines suivants :

- (i) Processus et coordination intergouvernementaux ;
- (ii) Les aspects océaniques du développement durable ;
- (iii) Sciences océaniques (dimensions naturelles / sociales) ;
- (iv) Interface et engagement entre science-politique/décision/utilisateur final ;
- (v) Économie océanique / finances / partenariats ;
- (vi) Innovation / technologie / développement des infrastructures ;
- (vii) Développement des capacités, formation et transfert de technologies marines, éducation, communication et sensibilisation ; et/ou
- (viii) Mobilisation de ressources et développement de programmes/projets internationaux multi et interdisciplinaires à grande échelle.

Les membres experts seront sélectionnés sur les critères d'expertise, d'équilibre géographique, générationnel et d'équilibre entre les sexes et serviront le Groupe de travail sur une base volontaire et non rémunérée. Les membres de la Taskforce seront nommés pour un mandat de deux ans, renouvelable pour un second mandat, les mandats étant échelonnés.

La Taskforce travaillera principalement à distance (téléconférences, réunions virtuelles). Une réunion physique est prévue au moins une fois par an lorsque les ressources et la situation sanitaire le permettent. Le secrétariat de la IOCAFRICA assurera le rôle de secrétariat pour la Taskforce.

Le formulaire de nomination pour devenir membre du groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents est disponible à l'adresse suivante : <https://www.surveymonkey.co.uk/r/J7XLXHF>.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 25 août 2022 à 23.59h UTC. Une première réunion de la Taskforce est envisagée en octobre 2022.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

(signé)

Vladimir Ryabinin
Secrétaire exécutif

Pièce jointe : Termes de référence du groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents.

Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable

Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents

Termes de référence

Introduction

Ayant en point de mire « la science dont nous avons besoin pour l'océan que nous voulons », la [Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable](#) ou « Décennie de l'océan » (2021-2030), fournit un cadre global pour aider à générer des solutions, centrées sur l'océan, aux problèmes et défis de la société soucieuse d'un développement durable. Compte tenu de l'importance des ressources océaniques de l'Afrique pour le développement durable, la Décennie de l'océan est particulièrement opportune pour la région.

Dans le cadre de la phase préparatoire de la Décennie de l'océan (2018-2020), la [consultation régionale pour l'Afrique et les États insulaires adjacents](#) qui s'est tenue à Nairobi au Kenya en janvier 2020 a été suivie de la préparation d'une analyse des lacunes régionales. Les résultats du processus d'analyse des lacunes régionales ont ensuite été présentés et discutés en profondeur lors d'une série d'ateliers pré-conférence réunissant plusieurs parties prenantes début 2022. Ce processus a conduit à l'organisation de la « [Conférence africaine de lancement de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable](#) » en mai 2022 et au lancement de la [Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique](#) (la « Feuille de route de l'Afrique »), considérée comme une étape majeure pour la région.

La Feuille de route pour l'Afrique offre une vision et un plan permettant à diverses parties prenantes de se réunir autour d'un ensemble commun de neuf priorités. Avec le soutien et l'engagement de divers acteurs de la région, il est envisagé de transformer ces priorités en « actions de la Décennie de l'Océan » potentielles (programmes et projets) par le biais d'un processus de conception et d'exécution commun dans les années à venir. L'élaboration et l'approbation d'actions de la Décennie ayant un impact sociétal élevé sont essentielles pour le développement durable en Afrique. Pourtant, à ce jour, la mise en œuvre de la Décennie de l'océan en Afrique a pris du retard par rapport à de nombreuses autres régions du monde. À cette fin, un groupe de travail régional est nécessaire en tant que plate-forme pour soutenir la dynamique d'engagement des États membres et des partenaires africains dans la Décennie de l'océan afin de mettre en œuvre la Feuille de route pour l'Afrique par le biais d'un processus participatif et inclusif.

Objectifs du Groupe de travail régional africain

L'objectif principal du Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents est de réunir les parties prenantes régionales pour coordonner et faire avancer la mise en œuvre de la Feuille de route de la Décennie de l'océan pour l'Afrique. Ce mécanisme permettra de reconfirmer et de renforcer l'appropriation de la Feuille de route de l'Afrique par les nations africaines, les organisations régionales et autochtones et les forums de manière systématique.

Mandat

Le mandat du Groupe de travail de la Décennie de l'océan en Afrique est de superviser et de promouvoir la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'Afrique et de créer les conditions favorables nécessaire à son succès. Le Groupe de travail jouera un rôle essentiel en soutenant et en contribuant à la coordination des parties prenantes qui se retrouveront pour mettre en œuvre la

Feuille de route pour l'Afrique, pour concevoir et réaliser ensemble les actions de la Décennie. Plus précisément, ce soutien consistera à :

- fournir une vision stratégique, une orientation et une coordination des actions spécifiques ;
- fournir des conseils sur les mesures et les initiatives nécessaires à la création d'un environnement propice à la traduction de la Feuille de route pour l'Afrique en actions de la Décennie conçues conjointement, et ce à plusieurs niveaux : mobilisation des ressources, développement de nouveaux partenariats, coordination, recherche et initiatives politiques ;
- faciliter et soutenir l'élaboration de programmes, de projets et d'initiatives conçus conjointement et destinés à être soumis en réponse aux Appels à actions de la Décennie ;
- poursuivre la socialisation/communication sur la Décennie de l'océan en Afrique et la Feuille de route pour l'Afrique avec les réseaux, les institutions, experts et parties prenantes engagées ;
- identifier les activités d'engagement et de sensibilisation multisectorielles/multipartites afin d'impliquer davantage les parties prenantes régionales en dehors du Groupe de travail et de sensibiliser à la Décennie. Il s'agira notamment de mécanismes spécifiques visant à impliquer les groupes prioritaires, y compris les détenteurs de connaissances autochtones et locales, les professionnels de l'océan en début de carrière, les autorités portuaires et les services maritimes, les entreprises et l'industrie ou les entreprises philanthropiques ;
- fournir des conseils et un soutien pour mobiliser des ressources financières et en nature nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route ; et
- établir des groupes de travail spécifiques / thématiques au besoin.

Le Groupe de travail de la Décennie de l'océan en Afrique atteindra ses objectifs en s'acquittant des fonctions susmentionnées en étroite collaboration avec la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA) et l'Unité de coordination de la Décennie/Secrétariat de la COI. Dans ce cadre, des mandats détaillés peuvent être adaptés en fonction des circonstances régionales, à la discrétion du Groupe de travail et de ses membres.

Composition et processus de sélection

Le Groupe de travail de la Décennie de l'océan en Afrique comprendra jusqu'à 15 membres experts siégeant à titre individuel, issus du gouvernement, du secteur privé, de la philanthropie, de la société civile et de la communauté scientifique, ainsi que cinq membres représentant des organisations régionales (agences des Nations Unies, organisations intergouvernementales régionales et ONG) qui seront identifiés lors de consultations avec le bureau de la IOCAFRICA.

Les propositions de nominations peuvent être soit des auto-nominations, soit des nominations proposées par les États membres de la COI-UNESCO et des Nations Unies ou des entités des Nations Unies, ainsi que des organisations intergouvernementales.

Les membres experts seront sélectionnés sur les critères d'expertise, d'équilibre géographique, générationnel et d'équilibre entre les sexes et serviront le Groupe de travail sur une base volontaire et non rémunérée. Les membres experts du Groupe de travail régional ne représentent pas leurs institutions ou leurs pays. Ils doivent être en mesure de consacrer suffisamment de temps au travail du Groupe de travail régional et prendront la responsabilité de demander l'autorisation de leur employeur pour participer à ce processus.

Les membres du Groupe de travail disposeront d'un mandat de deux ans, renouvelable une fois. Les mandats des membres seront échelonnés afin d'assurer l'échange d'informations et le mentorat entre les membres actifs et les nouveaux membres du Groupe de travail.

Un comité de sélection convoqué par le Secrétaire exécutif de la COI et composé du président et des vice-présidents de la IOCAFRICA, avec le soutien technique du secrétariat de la IOCAFRICA

et de l'unité de coordination de la Décennie, sera chargé de sélectionner les experts membres du groupe de travail.

Le comité de sélection s'assurera que les membres experts proposés ont suffisamment de compétences, de connaissances, d'influence et d'impartialité en rapport avec la vision et les objectifs de la Décennie et qu'ils sont en mesure d'entreprendre le travail décrit dans le mandat. Leurs compétences et leur expertise doivent couvrir au moins l'un des domaines suivants :

- (i) Processus et coordination intergouvernementaux ;
- (ii) Les aspects océaniques du développement durable ;
- (iii) Sciences océaniques (dimensions naturelles / sociales) ;
- (iv) Interface et engagement entre science-politique/décision/utilisateur final ;
- (v) Économie océanique / finances / partenariats ;
- (vi) Innovation / technologie / développement des infrastructures ;
- (vii) Développement des capacités, formation et transfert de technologies marines, éducation, communication et sensibilisation ; et/ou
- (viii) Mobilisation de ressources et développement de programmes/projets internationaux multi et interdisciplinaires à grande échelle.

Leadership et gouvernance

Le Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique désignera deux coprésidents parmi ses membres pour une période d'un an (12 mois) en tenant compte de l'équilibre géographique et des genres dans cette sélection. Le Secrétariat de la IOCAFRICA avec le soutien de l'Unité de Coordination de la Décennie/Secrétariat de la COI, fournira un soutien administratif, technique et éditorial au Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique.

Modalité de travail

Le Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique se réunira quatre (4) fois par an, dont une fois au moins en présentiel lorsque cela est possible. Des réunions supplémentaires en personne ou virtuelles seront organisées si nécessaire. Les coprésidents du Groupe de travail seront principalement responsables de l'élaboration de l'ordre du jour des réunions du Groupe et de la direction de ses réunions. Tous les membres du Groupe de travail peuvent suggérer des points à l'ordre du jour des réunions. Le Groupe de travail peut inviter des experts externes si nécessaire sur des questions ou des tâches spécifiques. La décision d'inviter ces experts externes sera une décision du Groupe de travail. Les procès-verbaux des réunions du Groupe seront rédigés par le secrétariat et distribués aux membres du Groupe.

Le groupe de travail fera un rapport annuel au bureau de la IOCAFRICA et aux sessions bisannuelles de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents, ainsi qu'aux organes directeurs de la COI.